

## SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL INITIAL

### Cette formation s'adresse

A toute personne désireuse d'acquérir des compétences en secourisme et en prévention des risques  
**Cette formation ne nécessite aucun pré-requis**

### Que dit la réglementation

**Le certificat de SST est valable 24 mois.**

Avant la fin de la période de validité, le SST doit suivre et valider une session de Maintien et d'Actualisation de ses Compétences (MAC) de SST, pour prolonger la validité de son certificat de 24 mois.

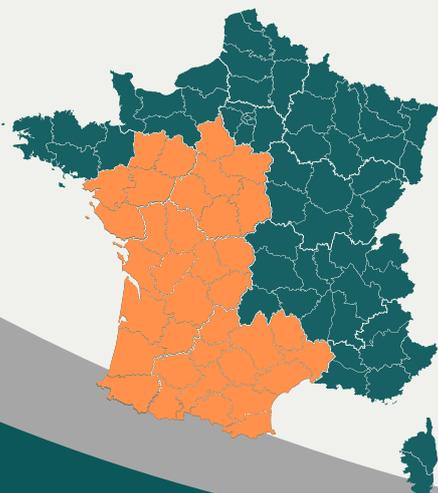
**La formation proposée répond parfaitement à la conformité réglementaire.**

### Points forts

- Experts qualifiés et expérimentés
- Conformité réglementaire
- Méthodes pédagogiques variées
- Formation certifiante

### Durée de la formation

**2 jours - 14h**



### INTRA/INTER

### Ce que vous allez apprendre :

- Participer à la mise en oeuvre d'actions de prévention et de protection
- Maîtriser la conduite à tenir et les gestes de premiers secours
- Savoir alerter dans ou à l'extérieur de l'entreprise
- Repérer les situations dangereuses dans son entreprise et savoir à qui et comment relayer ces informations

## I- Domaine de compétence 1 : Intervenir face à une situation d'accident du travail

### Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise

1. Identifier le cadre juridique du rôle du SST
2. Délimiter son champ d'intervention en matière de secours

### Protéger de façon adaptée

1. Mettre en œuvre les mesures de protection décrites dans le processus d'alerte aux populations
2. Identifier les dangers persistants et repérer les personnes qui pourraient y être exposées
3. Supprimer ou isoler le danger persistant, ou soustraire la victime au danger persistant sans s'exposer soi-même

### Examiner la victime

1. Rechercher, suivant un ordre déterminé, la présence d'un (ou plusieurs) des signes indiquant que la vie de la victime est immédiatement menacée
2. Reconnaître les autres signes affectant la victime
3. Prioriser les actions à réaliser en fonction des signes décelés et du résultat à atteindre

### Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime

1. Définir les différents éléments du message d'alerte
2. Identifier qui alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise
3. Faire alerter par la personne la plus apte ou alerter soi-même

### Secourir la victime de manière appropriée

1. Choisir à l'issue de l'examen l'action ou les actions à effectuer
2. Réaliser l'action ou les actions choisie(s) en respectant la conduite à tenir indiquée dans le guide des données techniques
3. Surveiller, jusqu'à la prise en charge de la victime par les secours spécialisés, l'amélioration ou l'aggravation de son état et adapter sa conduite si besoin

## II. Domaine de compétence 2 : Contribuer à la prévention des RP dans l'entreprise.

### Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise

1. S'approprier les enjeux de la prévention pour en situer l'importance dans son entreprise
2. Se positionner comme un des acteurs de la prévention dans son entreprise

### Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail

1. Repérer des dangers et informer les personnes qui pourraient y être exposées
2. Déterminer des risques et leurs dommages potentiels

### Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

1. Supprimer ou à défaut réduire les risques sur lesquels il est possible d'agir directement
2. Transmettre aux personnes en charge de la prévention les éléments liés à toute situation dangereuse repérée
3. Proposer, si possible, des pistes d'amélioration

# Modalités

## MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

La formation alterne des exposés théoriques partagés en video-projection et/ou avec un tableau blanc, et leur mise en application individuellement ou en petit groupe sur des cas pratiques au plus proche de la réalité des participants.

Un support et des modèles au format numérique et/ou papier seront remis à chaque participant.

Les échanges et le partage de bonnes pratiques sont encouragés par des activités en groupe pour favoriser l'intelligence collective.

## ÉVALUATION ET VALIDATION

### En amont de la formation

- Un questionnaire en amont du parcours permet de vous positionner et faire le point sur votre démarche actuelle et vos outils mis en place. Vous pourrez également nous partager vos besoins et attentes.

### Au cours de la formation

- Evaluation continue de la progression pédagogique du participant par le formateur tout durant la formation au moyen de mises en situation, travaux pratiques et exercices, QCM portant sur les objectifs opérationnels définis :
  - Intervenir face à une situation d'accident du travail
  - Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise

### En fin de formation

- Emargement des participants par demi-journée de formation
- **Certificat INRS de Sauveteur Secouriste du Travail** sera délivré aux participants ayant :
  - participé à la totalité de la formation
  - satisfait à l'ensemble des épreuves certificatives (sinon remise d'une attestation de présence/formation uniquement)

### Évaluation qualitative

- Afin de constamment améliorer notre offre, un questionnaire qualité est à remplir par les stagiaires à l'issue de la formation.



#### VOTRE FORMATEUR

##### Cédric BENOIT

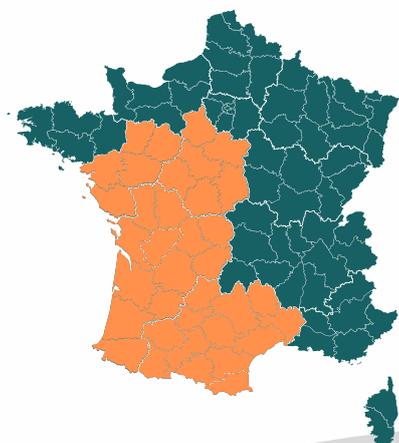
Formateur expert spécialisé dans la sécurité des biens et personnes, sécurité incendie, secours à la personne  
IPRP (Intervenant en Prévention des Risques Professionnels) Nouvelle Aquitaine  
Pour plus d'information sur le programme, contactez nous par mail et sollicitez **Cédric**



#### VOTRE FORMATEUR

##### Thomas VITET

Formateur SST/SSCT/EPI/GESTES ET POSTURES/PIC F-PAE FPS  
Auditeur et rédacteur DUERP  
Chef d'agrès 8 ans SDIS86 et 9 ans Sapeurs Pompiers de Paris  
Pour plus d'information sur le programme, contactez nous par mail et sollicitez **Thomas**



## DÉLAI D'ACCÈS

Pour les formations intra-entreprise ou individuelles, un délai de 15 jours est nécessaire pour adapter le contenu au cahier des charges spécifique de votre entreprise.

Délais d'inscription en INTER : au plus tard 15 jours avant la date de démarrage

En cas de financement par un tiers (OPCO, FAF...), merci de tenir compte des délais d'obtention de l'accord de financement.

## INTER ( regroupant différentes entreprises)

- En présentiel, minimum 4 et 10 maximum participants/session
- Tarif net de taxe : 300 €/participant.
- La formation se déroule de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

*En INTER : nous pouvons vous accueillir sur les régions de l'Occitanie, Nouvelle Aquitaine, Pays de la Loire, Centre Val de Loire*

## INTRA (chez vous, rien que pour votre équipe)

- En présentiel, minimum 4 et 10 maximum participants/session
- Dans vos locaux
- Sur devis, nous consulter
- A planifier selon vos disponibilités

*En INTRA : nous intervenons sur les régions de l'Occitanie, Nouvelle Aquitaine, Pays de la Loire, Centre Val de Loire*

## ADAPTATION AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nous sommes engagés et sensibles à l'accueil et l'accessibilité de la formation aux personnes en situation de handicap. Si vous êtes concernés, veuillez contacter **Marjorie DERCOURT**, joignable par mail à l'adresse suivante :

contact@mdrhformation.fr ou par téléphone au **06 70 75 09 34**.

## PLUS D'INFORMATIONS

Les fondateurs et dirigeants de **MDRH FORMATION** se tiennent à votre disposition



### Marjorie Dercourt

Relation client & Référente handicap  
06 70 75 09 34

### Frédéric Dercourt

Relation client & Gestion financière  
06 81 60 55 58

34 avenue Victor Hugo  
79200 PARTHENAY  
contact@mdrhformation.fr

[www.mdrhformation.fr](http://www.mdrhformation.fr)

Organisme de formation enregistré sous le n° 75 79 01 489 79 auprès du Préfet de la Région Nouvelle Aquitaine

*"La formation est l'essence de tout succès"*